



ACADÉMIE
DE LILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année scolaire 2024-2025



L'ÉCOLE
change la vie !



Sommaire

	Les chiffres clés de l'académie de Lille	p. 2
1	La préparation de la rentrée	p. 4
2	Priorité réaffirmée à la maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école primaire	p. 5
3	Mieux répondre aux besoins de chaque collégien	p. 6
4	Mieux répondre aux besoins de chaque lycéen professionnel	p. 9
5	L'égalité des chances	p. 11
6	Assurer la rentrée inclusive	p. 13
7	L'engagement de l'académie sur tous les territoires	p. 15
8	Soutenir et protéger pour un climat scolaire apaisé	p. 17
9	Favoriser l'engagement et transmettre les valeurs de la République	p. 19
10	Gestion des ressources humaines	p. 21

Les chiffres clés de l'académie de Lille

LES ÉLÈVES

755 043

écoliers, collégiens et lycéens ⁽¹⁾ soit :

396 618
élèves du 1^{er} degré

358 425
élèves du 2^d degré



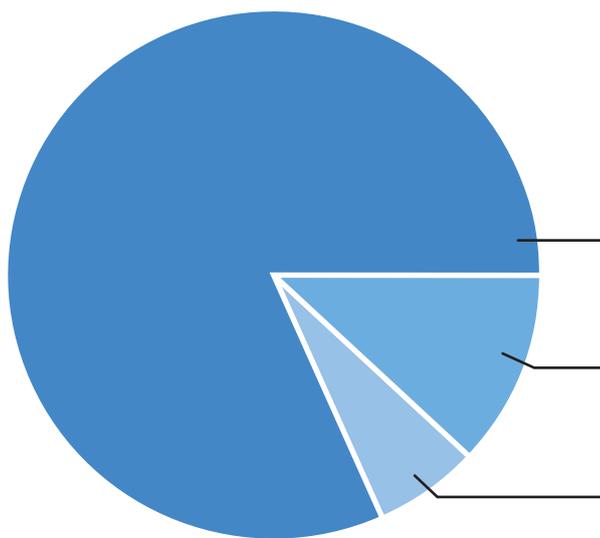
214 082
collégiens

144 343
lycéens
dont **49 447**
lycéens professionnels

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

3 765

écoles et établissements du 2^d degré ⁽²⁾ soit :



3 070
écoles

437
collèges

232
lycées et Erea*

dont **82** lycées qui accueillent
des lycéens professionnels

(1) Public et privé sous contrat, prévision rentrée 2024. (2) Public et privé sous contrat, rentrée 2023. (3) Année civile 2022, données provisoires. (4) Hors Segpa. (5) Session 2024, données provisoires. Les données portent sur la France métropolitaine, les départements et régions d'outre-mer. * Erea : établissement régional d'enseignement adapté

LES ENSEIGNANTS

58 126

agents de l'éducation nationale
enseignent à des élèves des 1^{er} et 2^d degrés⁽²⁾

LA TAILLE DES CLASSES⁽²⁾

PREMIER DEGRÉ

21,3 Nombre moyen
d'élèves par classe
en **préélémentaire**

20,8 Nombre moyen
d'élèves par classe
en **élémentaire**

SECOND DEGRÉ

24,5 Nombre moyen d'élèves
par classe dans les
formations en **collège⁽⁴⁾**

17,9 Nombre moyen d'élèves
par classe dans les
formations **professionnelles
en lycée**

28,7 Nombre moyen d'élèves
par classe dans les
formations **générales et
technologiques en lycée**

LES DIPLÔMES⁽⁵⁾

Taux de réussite au **diplôme
national du brevet (DNB)**



85,6 %

Taux de réussite
au **baccalauréat**



91,4 %

1 La préparation de la rentrée

LA RENTRÉE DANS LE PREMIER DEGRÉ

Dans l'académie, **toutes les places au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) ont été pourvues**. Au-delà des recrutements par voie de concours, 69 enseignants contractuels ont été renouvelés pour cette rentrée.

LA RENTRÉE DANS LE SECOND DEGRÉ

Dans l'académie, la quasi-totalité des enseignants titulaires sont affectés.

L'académie emploie également plus de 1 440 contractuels à cette rentrée. Il s'agit principalement d'enseignants contractuels en français, mathématiques, allemand, économie-gestion, sciences de l'ingénieur et dans l'ensemble des disciplines professionnelles. Pour ces disciplines, l'académie veille à offrir une certaine stabilité en proposant, par exemple, des contrats de 12 mois.

Parmi ces 1 440 contractuels :

- **93 % d'entre eux enseignaient déjà dans l'académie** l'année scolaire précédente et ont été renouvelés.
- **7 % sont des néo-contractuels**. Pour accompagner au mieux ces nouveaux personnels, une formation de 9 jours a été proposée avant leur prise de poste afin de les accompagner, de les préparer et de les rassurer avant leur arrivée dans les établissements.

UN BUREAU DU RECRUTEMENT

Depuis sa création en septembre 2022, le bureau du recrutement, rattaché à la DRH, s'engage pleinement dans le volet recrutement de la politique des ressources humaines. L'objectif principal : professionnaliser le recrutement et rendre les métiers de l'Éducation plus attractifs.

Depuis sa création, le bureau a connu des moments forts, notamment la signature d'une convention avec France Travail en décembre 2023 ou encore le lancement du portail de recrutement « Rejoindre l'Éducation nationale » en avril.

FOCUS

Partenariat académie de Lille – France travail, le recrutement au plus près du territoire

En tant que premier employeur du territoire, avec plus de 80 000 personnels, l'académie recrute tout au long de l'année, des enseignants, mais également des personnels administratifs, techniques, sociaux, de santé, des intendants, des gestionnaires, des AESH, des AED...

Les besoins en formation varient en fonction des disciplines mais également des territoires. Le partenariat avec France Travail a permis l'intervention du service recrutement afin de présenter la diversité des métiers et la richesse des parcours, et ainsi alimenter le vivier des candidats.

La mise en œuvre de la convention entre l'académie et France Travail, signée en décembre 2023, a donné lieu à un partenariat très fructueux. Cette collaboration a permis de mieux faire connaître nos métiers, de relever le défi de l'attractivité, et de diversifier nos sources de recrutement. La synergie ainsi créée a conduit à de nombreuses rencontres sur le territoire, rassemblant demandeurs d'emploi et ambassadeurs du service public dans les agences France Travail, avec un focus particulier sur le métier d'enseignant.

Au cours des derniers mois, ces rencontres ont eu lieu à Dunkerque, Calais, Liévin, Arras, Longuenesse, Ennevelin, Denain, Valenciennes, Avesnelles et Fourmies. Grâce à cette initiative, près de 500 demandeurs d'emploi, présélectionnés par France Travail en fonction de leur profil, ont été contactés.

Le bilan de ces rencontres est très encourageant : environ 40 % des demandeurs d'emploi rencontrés ont déposé leur candidature, et 20 % d'entre eux ont reçu un avis favorable pour un recrutement au sein de l'académie de Lille. Il est à noter que ces chiffres ne sont pas encore définitifs, certains recrutements étant toujours en cours et d'autres projets nécessitant un temps de maturation. Les échanges ont été productifs et ont contribué à projeter une image moderne et dynamique de notre institution, loin des idées reçues.

2 Priorité réaffirmée à la maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école primaire

L'ESSENTIEL

- De nouvelles évaluations nationales en CE2 et CM2.
- Des programmes d'enseignement des cycles 1, 2 et 3 seront publiés pour une application à compter de la rentrée 2025.
- Une refonte en cours du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Des cours d'empathie ont été expérimentés en 2023-2024 dans 58 écoles et sont généralisés à cette rentrée.

NOUVEAU

L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES GÉNÉRALISÉE À TOUT LE PREMIER DEGRÉ

En septembre 2024, pour mieux suivre les élèves tout au long de leur scolarité, les professeurs disposent d'évaluations à chacun des niveaux de l'école élémentaire, avec **de nouvelles évaluations nationales instituées en CE2 et CM2**. De même nature que celles des autres niveaux, ces évaluations vont aider les professeurs à ajuster leurs interventions pédagogiques pour s'assurer que les élèves maîtrisent les savoirs fondamentaux à la fin de l'école primaire, condition essentielle de leur réussite au collège.

NOUVEAU

LES NOUVEAUX SOCLES PÉDAGOGIQUES EN FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES

Dans le cadre du choc des savoirs, de nouveaux programmes de français et de mathématiques destinés aux élèves de la petite section au CE2 seront publiés au début de l'année scolaire 2024-2025, pour une entrée en vigueur à la rentrée 2025.

Dans un souci de clarification, ils précisent les notions que les élèves doivent s'approprier concrètement et qu'ils doivent maîtriser à l'issue de chaque niveau d'enseignement afin de disposer des compétences nécessaires à leur autonomie dans l'écriture, la lecture, le calcul ou la résolution de problèmes.

UN NOMBRE LIMITÉ D'ÉLÈVES PAR CLASSE

L'objectif est de limiter à 24 le nombre d'élèves par classe en grande section, CP et CE1 dans l'ensemble des écoles de l'académie. Pour les autres niveaux, la diminution démographique observée dans le premier degré à l'échelle académique permettra la poursuite de la baisse du taux d'encadrement par classe.

En éducation prioritaire, le dédoublement de toutes les classes de la grande section au CE1 sera effectif cette année, avec la finalisation du dédoublement des classes de grande section en REP prévue pour la rentrée 2024. Cela offrira aux élèves, sur trois années, des conditions d'apprentissage plus favorables et aux enseignants des conditions optimales pour la différenciation pédagogique.

NOUVEAU

GÉNÉRALISATION DES COURS D'EMPATHIE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Ce dispositif vise à renforcer les compétences psychosociales des élèves, et s'appuie sur un kit pédagogique national, qui propose un certain nombre d'activités : jeux de rôle, discussions encadrées, ateliers interactifs...

Des séances ont été expérimentées l'année scolaire précédente dans 58 écoles de l'académie. Elles ont contribué à apaiser le climat scolaire, en diminuant les conflits et en renforçant la coopération entre élèves, l'appartenance au groupe.

Dans certaines écoles, les parents d'élèves ont été associés à ces séances, ce qui a également eu un effet positif sur les relations avec l'école.

Le dispositif est généralisé cette année dans les écoles maternelles et élémentaires.

3 Mieux répondre aux besoins de chaque collégien

L'ESSENTIEL

Trois leviers principaux sont mis en œuvre pour améliorer la réussite des collégiens :

- la création de groupes de besoins en français et en mathématiques, axés sur la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- le programme Avenir(s) qui vise à offrir à tous les jeunes les outils nécessaires pour construire progressivement et sereinement leur projet d'orientation, leur parcours de formation et leur entrée dans la vie professionnelle ;
- l'accueil continu et prolongé des collégiens généralisé dans les 117 collèges de l'éducation prioritaire.

NOUVEAU

FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES EN GROUPES DE BESOIN EN SIXIÈME ET CINQUIÈME

Dès la rentrée 2024, les enseignements de français et de mathématiques seront organisés en groupes de besoins pour les classes de sixième et cinquième. Ces groupes visent à répondre plus efficacement à l'hétérogénéité des besoins des élèves et permettent une réponse pédagogique plus adaptée. Cette nouvelle organisation remplace l'accompagnement personnalisé, tout en poursuivant le même objectif : s'adapter aux besoins des élèves.

Les groupes d'élèves les plus en difficulté bénéficieront de classes à effectifs réduits, déterminées à partir des résultats aux évaluations nationales.

Ce sont **plus de 103 000 élèves de 6e et de 5e** qui bénéficieront de cette mesure.

NOUVEAU

UN ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE RENFORCÉ

De la 6^e à la 3^e, les heures d'enseignement moral et civique sont désormais clairement identifiées avec 30 minutes hebdomadaires pour chaque niveau, assurées par les professeurs d'histoire-géographie.

À la rentrée, les élèves de 5^e, et progressivement l'ensemble des élèves de 4^e en 2025, puis de 3^e en 2026, participeront à des projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information, et au développement durable. Ces projets pourront donner lieu à des heures d'enseignement dédiées dans la limite de 18 heures annuelles.

AU COLLÈGE, DÉCOUVERTE DES MÉTIERS EN 5^e, 4^e ET 3^e

Connaître la diversité des métiers, des formations qui y mènent et le fonctionnement du monde du travail sont des enjeux fondamentaux pour élargir l'ambition des élèves. C'est pourquoi, **depuis la rentrée 2023, les élèves de 5^e, 4^e et 3^e bénéficient d'activités de découverte des métiers**, grâce à un horaire dédié et identifié dans leur emploi du temps.

Avec l'appui de la Région Hauts-de-France, de l'Onisep et de tous les partenaires du monde socio-économique, le dispositif est un puissant levier pour renforcer l'accompagnement à l'orientation des élèves et diversifier les parcours de réussite du collège à l'enseignement supérieur.

FOCUS

Plateforme Avenir(s)

Le programme Avenir(s) vise à offrir à tous les jeunes les outils nécessaires pour construire progressivement et sereinement leurs projets d'orientation, leur parcours de formation et leur entrée dans la vie professionnelle.

Avenir(s) vise à offrir à tous les jeunes, élèves (de la 4^e jusqu'en terminale), apprentis et étudiants, les outils nécessaires pour construire progressivement et sereinement leurs projets d'orientation, leur parcours de formation, leur entrée dans la vie professionnelle et leur permettre de conduire leur parcours professionnel dans le monde du travail.

Avenir(s) offre à chaque jeune :

- un portfolio ou des portfolios (l'un pour l'enseignement secondaire, puis d'autres pour l'enseignement supérieur) où conserver ses compétences et la preuve de leur acquisition ;
- un dispositif l'aidant à prendre conscience de l'importance des compétences et des appétences dans une trajectoire d'orientation réussie ;
- une plateforme numérique complète et simple mise en place pour mener à bien les accompagnements. La plateforme sera reliée aux outils d'admission et d'affectation au lycée et dans l'enseignement supérieur (Affelnet et Parcoursup).

NOUVEAU

DE NOUVELLES ÉVALUATIONS NATIONALES FACULTATIVES EN 5^e ET EN 3^e

Il est essentiel de lutter contre la difficulté scolaire avant qu'elle ne s'installe durablement. C'est pourquoi, sur la base du volontariat, les collèges peuvent proposer ces nouvelles évaluations en complément de celles passées en 6^e et 4^e. Les équipes éducatives disposeront alors des repères complémentaires et nécessaires pour mieux suivre et faire progresser chaque élève tout au long du collège.

ACCUEIL CONTINU ET PROLONGÉ DES COLLÉGIENS (8-18)

À partir de la rentrée 2024, tous les collèges en réseau d'éducation prioritaire mettront en place un dispositif d'accueil des élèves en dehors des heures de cours, sur une plage horaire élargie.

Ce dispositif, déjà expérimenté dans des collèges REP et REP+ de l'académie lors de l'année scolaire 2023-2024, vise à soutenir la réussite scolaire en offrant une aide pour les devoirs et les révisions, en renforçant les acquis et la maîtrise des apprentissages fondamentaux dans le cadre de « Devoirs faits ».

De plus, cet accueil prolongé inclura des ateliers éducatifs et culturels, ainsi que des activités sportives pour diversifier les centres d'intérêt des élèves.

Les partenariats avec les structures artistiques et culturelles se sont ainsi renforcés afin de proposer une offre riche et diversifiée alliant ainsi apprentissages scolaires, ouverture culturelle et développement personnel.

Dès la rentrée 2023, à titre expérimental, **la prise en charge des collégiens de 8h à 18h a été expérimentée dans les collèges Descartes à Loos, Gayant à Douai, Lagrange à Fourmies, Bayard à Denain, Charles Peguy à Arras, Jean Zay à Lens et Martin Luther King à Calais.**

Dans l'académie de Lille, ce sont 2 024 écoles et 117 collèges relevant de l'éducation prioritaire.

FOCUS

Hip Hop au collège Martin Luther King de Calais

Au collège Martin Luther King de Calais, les ateliers de hip hop proposés par une association locale ont eu un franc succès auprès des élèves pris en charge dans le cadre de l'accueil continu. Les collégiens ont aussi eu l'occasion de restituer leurs acquis lors de divers événements du collège et de la ville de Calais.

Sport & Culture au collège Descartes de Loos

Le dispositif 8h-18h du collège Descartes de Loos offre un espace privilégié dans lequel les élèves se sentent confiants et en réussite sur un plan sportif, culturel, artistique et éducatif. Les ateliers sont proposés selon les besoins des élèves, en lien avec le projet d'établissement et les partenaires du territoire.

UNE CLASSE PRÉPARATOIRE À LA CLASSE DE SECONDE

Une classe préparatoire à la seconde, appelée « prépa-seconde », sera expérimentée par deux établissements pendant l'année scolaire 2024-2025 dans l'académie. Cette classe est destinée aux élèves de troisième n'ayant pas obtenu leur brevet mais étant admis en classe de seconde, souhaitant consolider leurs acquis et se préparer aux méthodes du lycée. Cette année permettra aux élèves de mieux définir ou ajuster leur projet d'orientation. L'admission en « prépa-seconde » sera basée sur la recommandation de l'équipe pédagogique et sur la motivation de l'élève.

Cette classe sera expérimentée au sein des lycées Diderot de Carvin et Sévigné de Tourcoing.

FOCUS

Confiance en soi, fondamentaux, engagement et cinéma au programme de la prépa-seconde du lycée Diderot de Carvin

Au lycée Diderot, la prépa seconde est construite comme un véritable SAS entre le collège et le lycée. Elle permettra aux élèves en échec au DNB de passer une année à développer leur confiance en soi, à consolider leur parcours et à renforcer l'acquisition des compétences fondamentales afin d'être mieux armés pour rejoindre leur lycée d'affectation, en seconde générale ou professionnelle. Les équipes du lycée ont souhaité donner une double coloration à cette prépa-seconde :

- l'engagement, notamment autour du SNU, du label classe engagée et du développement durable (fabrique écologique du lycée, projet mêlant enseignement scientifique et nature) ;
- le cinéma, le lycée étant doté de la spécialité et de l'option cinéma.

4 Mieux répondre aux besoins de chaque lycéen professionnel

L'ESSENTIEL

La réforme des lycées professionnels, initiée l'année dernière et faisant suite à la transformation de la voie professionnelle, se poursuit à la rentrée 2024 avec la mise en œuvre complète des 12 mesures visant à garantir un avenir à chaque élève, en tenant compte de leurs besoins et aspirations, tout en respectant la promesse républicaine d'égalité des chances.

- Organiser l'année de terminale en fonction du projet de l'élève avec le renforcement des heures d'enseignement général en terminale professionnelle et des heures dédiées à la construction du parcours de l'élève (soutien au parcours).
- Faire évoluer la carte des formations en s'adaptant à chaque territoire pour répondre aux grandes transitions de notre économie.
- Faire vivre la relation école entreprise avec les bureaux des entreprises dans chaque lycée professionnel.
- Introduction de mentions (AB, B, TB, TB avec félicitations du jury) dès la prochaine session du CAP.

LA RENTRÉE 2024, VERS UNE REFORTE DE LA CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Pour la rentrée 2024, **plusieurs secteurs ont été placés au cœur des réflexions** sur l'évolution de l'offre de formation :

- transport de marchandises et de personnes (et conduite routière) ;
- BTP et logistique ;
- industrie ;
- transition énergétique ;
- services à la personne.

Ces secteurs continuent de s'inscrire dans les objectifs de l'accélération de la transformation de la carte des formations. Par ailleurs, ils répondent également au contexte régional fortement impacté par la construction de giga factories, les futurs EPR et le creusement du canal Seine Nord Europe.

Année transitoire entre l'ancienne et la nouvelle procédure pluriannuelle, cette rentrée s'est conformée aux objectifs de l'instruction interministérielle et verra se déployer les mesures suivantes :

- **30 formations seront ouvertes en voie scolaire** dans les établissements publics. Celles-ci renforcent plus particulièrement les filières industrielles (6 formations) et les services à la personne (10 formations).
- **13 formations étofferont l'offre post 3^e et 24 seront des solutions supplémentaires** de poursuite d'études. Sur ces 24, on comptera 11 mentions complémentaires, post CAP ou post Bac pro pour répondre à l'objectif d'élévation du niveau de qualification.

Outre les ouvertures, des augmentations de capacités seront réalisées sur 8 formations. 7 d'entre elles sont à caractère industriel et implantées dans des bassins d'éducation stratégiques pour la filière des batteries de véhicules électriques (Dunkerque Flandre, Douaisis et Audomarois Calais notamment).

UNE ANNÉE DE TERMINALE ADAPTÉE AUX PROJETS DES ÉLÈVES

Pour soutenir chaque lycéen professionnel, qu'il vise une insertion immédiate sur le marché du travail ou une poursuite d'études, la terminale est réorganisée. Les élèves auront ainsi la possibilité de :

- passer presque toutes les épreuves en mai après une période de tronc commun, avant d'entrer dans **un parcours différencié selon leur projet de poursuite d'études ou d'insertion** ;
- bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour **comprendre le marché du travail, les attentes des employeurs, et les outils et services disponibles.**

NOUVEAU ENSEIGNEMENT DES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN CLASSES À EFFECTIFS RÉDUITS

Afin de renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux suite aux tests de positionnement à l'entrée au lycée, **les heures de français et de mathématiques en seconde professionnelle seront, tout ou partie, dispensées en groupes à effectifs réduits** dans tous les lycées professionnels. Ces groupes seront organisés selon les résultats obtenus aux tests de positionnement et ajustés en fonction de la progression de chaque élève.

Exemple de formation dans le Bassin Dunkerque Flandre

C'est ainsi que, dans le cadre de la complémentarité et de la concertation entre personnels de direction et corps d'inspection, les professeurs coordonnateurs de français et de mathématiques, les enseignants de Lettres-Histoire-Géographie et de Mathématiques-Physique-Chimie ont bénéficié en juin dernier d'un premier de temps de réflexion et de travail. Au programme : l'exploitation fine des tests de positionnement, l'intégration des groupes évolutifs dans les emplois du temps et l'articulation entre enseignements en classe entière et enseignements en groupe.

RAPPROCHER L'ÉCOLE DE L'ENTREPRISE

L'année dernière a été marquée par de nombreux développements autour de la relation entre l'école et l'entreprise. **La réforme de la voie professionnelle a introduit des bureaux des entreprises dans chaque lycée professionnel et polyvalent.** Le stage d'observation en entreprise pour les élèves de seconde a permis une meilleure immersion en milieu professionnel.

Par ailleurs, la Semaine de l'industrie a mobilisé plus de 22 000 jeunes, et un grand événement, Viva Fabrica ! Hauts-de-France, est prévu en février 2025 pour promouvoir l'industrie régionale.

Ces initiatives visent à mieux accompagner les élèves dans leur orientation, avec un soutien continu de la DRAFPIC et des Campus des métiers et des qualifications pour la rentrée 2024-2025.

TÉMOIGNAGE

En tant que responsable du bureau des entreprises, je facilite les relations entre lycées professionnels et entreprises. À l'écoute des besoins internes et des acteurs économiques locaux, je développe des partenariats alignés avec les filières du lycée. En tant que personne de terrain, je multiplie les actions au bénéfice des élèves, des enseignants et des partenaires locaux, tout en collaborant étroitement avec la direction et les responsables de la formation professionnelle et technologique.

Ce rôle s'inscrit parfaitement dans mon parcours. Je trouve cette fonction particulièrement gratifiante, car elle a un impact direct sur les élèves et les entreprises, offrant l'opportunité de mener des actions et des événements significatifs pour le territoire. La diversité des missions rend le quotidien dynamique et passionnant.

Pour les élèves, cette fonction facilite la recherche de stages et la formation en apprentissages en les mettant en relation avec des entreprises adaptées à leur projet. Elle ouvre également sur le monde économique local à travers des interventions, des visites, et des événements. De plus, elle contribue au développement de la posture professionnelle et de la confiance en soi des élèves grâce à des ateliers et du mentorat.

Responsable du Bureau des entreprises au lycée Henri Senez,

VALORISATION DE LA RÉUSSITE ET DE L'EXCELLENCE DES JEUNES DIPLÔMÉS DU CAP

À l'instar des autres examens nationaux, **la réussite des élèves du CAP sera désormais reconnue par l'attribution de mentions.** Cette démarche vise à valoriser l'engagement, la réussite et l'excellence des élèves, comme c'est déjà le cas pour les lauréats du brevet et des différents baccalauréats (général, technologique et professionnel).

5 L'égalité des chances

L'ESSENTIEL

90 établissements labellisés égalité filles - garçons : 53 au niveau 1, 34 au niveau 2, et 2 au niveau 3.

L'académie de Lille dispose de 23 cités éducatives.

Création de 4 nouvelles Cordées de la réussite dans l'académie.

L'académie a mis en place une mission de référents « scolarité protégée » dans les établissements du 2nd degré à la rentrée 2023.

LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ENFANTS BÉNÉFICIAIRE D'UNE MESURE DE PROTECTION

Les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) font face à des parcours scolaires difficiles, marqués par une tendance à la déscolarisation et une orientation vers des formations courtes.

Une référente académique scolarité protégée a été nommée et un comité de pilotage académique impliquant des chefs d'établissement, des inspecteurs et des acteurs de la protection de l'enfance a été constitué.

Diverses actions sont initiées : des journées d'études en partenariat avec l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), les INSPE, et les conseils départementaux et la production de ressources spécifiques.

En outre, des alliances éducatives locales sont en cours de déploiement pour mieux accompagner les équipes éducatives sur le terrain, afin de répondre aux besoins des élèves concernés, notamment à travers la rédaction et signature de chartes entre les différents acteurs de la vie de l'élève.

Enfin, l'académie a mis en place une mission de référents « scolarité protégée » dans les établissements du 2nd degré à la rentrée 2023. Ainsi, en 2023-2024, **298 référents du second degré ont bénéficié d'une ingénierie de formation** spécifique à l'accompagnement des élèves sous protection de l'ASE. Cette mission de référents sera déployée dans le premier degré cette année scolaire.

L'accent a également été mis sur la formation des personnels d'encadrement via des webinaires animés par un pédopsychiatre et un maître de conférence en sciences de l'éducation.

UN LABEL EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

Lancé en mars 2023, le label « égalité filles-garçons » incarne une démarche ambitieuse pour promouvoir la culture du respect et de l'égalité entre filles et garçons au sein des établissements scolaires. Ce label vise à lutter contre les stéréotypes, à accompagner tous les élèves dans leur parcours de réussite, et à encourager des choix d'orientation favorisant la mixité. Il s'engage également à valoriser et soutenir les actions contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles.

Le label se décline en trois niveaux, permettant de reconnaître l'engagement progressif des établissements scolaires :

- niveau 1 : reconnaît l'engagement initial de l'établissement ;
- niveau 2 : marque un approfondissement de la démarche ;
- niveau 3 : atteste d'une expertise reconnue au niveau national.

L'engagement des établissements de l'académie est déjà notable, avec près de **90 établissements labellisés, 53 au niveau 1, 34 au niveau 2, et 2 au niveau 3.**

Pour l'année scolaire 2023-2024, deux établissements se sont distingués en obtenant le niveau 3 du label : **le collège Martin Luther King à Calais et le collège Victor Hugo à Aubry.**

Une commission académique, réunie en juillet dernier, a proposé quatre nouveaux dossiers pour une étude nationale en vue de l'année scolaire 2024-2025.

LES CITÉS ÉDUCATIVES, UN LABEL D'EXCELLENCE POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

L'académie de Lille dispose de **23 cités éducatives**, visant à améliorer l'accompagnement des jeunes de 0 à 25 ans dans divers espaces de vie, tant scolaires qu'extrascolaires. Ces cités mobilisent les acteurs éducatifs locaux - parents, services de l'État, collectivités, associations et habitants - dans les quartiers prioritaires. Elles bénéficient de ressources supplémentaires pour coordonner et renforcer les dispositifs existants, avec un accent sur la dimension citoyenne.

Le suivi des cités éducatives se fait par des « revues de projet » organisées par la préfecture et l'Éducation nationale, permettant d'évaluer les progrès et planifier les étapes suivantes. Ces revues sont essentielles pour éclairer le débat public et optimiser les résultats. Les dynamiques des cités éducatives se concentrent sur des thèmes tels que la santé, le sport, le développement durable, et l'égalité des genres, avec une volonté de mutualiser les ressources et d'élargir les partenariats, incluant les communautés d'agglomération, le département, la CAF, la Région et l'ARS.

Dans le Nord

Les projets de Réussite Éducative (PRE), comme à Roubaix, sont intégrés aux actions des cités éducatives, avec une coordination étroite entre les équipes pour valoriser la famille et assurer la réussite éducative des enfants. Avec l'élargissement des cités éducatives aux 0-25 ans et la généralisation annoncée, des projets comme celui de Mons-en-Barœul sont en cours, et toutes les cités éducatives du département ont mis en place des cellules contre l'évitement scolaire.

Dans le Pas-de-Calais

Les initiatives pour renforcer la continuité éducative se multiplient, en particulier dans le cadre des horaires étendus de 8h à 18h. Ces efforts permettent aux élèves de découvrir des activités variées, enrichissant ainsi leur parcours scolaire. Au collège Martin Luther King de Calais, les élèves ont pu s'initier au hip-hop, une discipline artistique qui a rencontré un franc succès. De leur côté, les élèves du collège Péguy à Arras ont plongé dans l'univers des échecs, développant ainsi des compétences stratégiques et de concentration.

L'engagement citoyen figure également parmi les thématiques centrales investies par les équipes pédagogiques. Les activités culturelles n'ont pas été en reste, avec notamment des ateliers d'expression théâtrale organisés au Pharos d'Arras. Ces ateliers ont permis aux élèves de découvrir les arts de la scène et de s'exprimer dans un cadre créatif et stimulant.

SUSCITER L'AMBITION SCOLAIRE : 73 CORDÉES DE LA RÉUSSITE, DONT 4 NOUVELLES

Les Cordées de la réussite ont pour objectif de lutter contre les déterminismes sociaux-culturels pouvant freiner l'accès aux formations de l'enseignement supérieur et aux filières d'excellence.

Elles mobilisent collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, qui travaillent en réseau pour susciter l'ambition scolaire auprès des élèves.

À la rentrée 2024, l'académie de Lille compte 73 Cordées de la réussite.

Dans l'académie de Lille, on compte désormais 383 établissements du second degré encordés : plus de 12 000 élèves bénéficieront de ce dispositif cette année scolaire.

Quatre nouvelles Cordées de la réussite pour cette nouvelle année scolaire :

- ENSAM, Lille (59) : élevez vos ambitions, forgez le futur : études supérieures pour l'industrie 4.0 ;
- lycée Jean Prouvé, Lomme (59) : avec les formations du génie civil et de la construction, relevons le défi ambitieux des futurs emplois dans les HDF ;
- LP de l'Yser, Wormhout (59) : s'engager dans des métiers au cœur de l'humain ;
- lycée Camille Claudel, Fourmies (59) : l'ingénierie, c'est génial !

6 Assurer la rentrée inclusive

L'ESSENTIEL

Dans l'académie, à la fin de l'année scolaire précédente, plus de 26 000 élèves avaient une notification pour aide humaine par la MDPH, c'est une évolution de plus de 115 % depuis 2017. Dans le même temps, le taux d'élèves non accompagnés est passé de 13,4 % à 3,8 %.

Création d'un pôle pour jeunes sourds à la rentrée 2024.

Pour l'année scolaire 2023-2024, dploiement de 105 robots de l'académie de Lille au service des jeunes empêchés de scolarité. 148 élèves ont bénéficié du dispositif.

UNE DOTATION DE 230 EMPLOIS D'AESH SUPPLÉMENTAIRES

Les personnels responsables de l'accompagnement des élèves en situation de handicap ont pour mission de promouvoir l'autonomie de ces élèves, qu'ils agissent dans le cadre d'une aide humaine individuelle, mutualisée ou d'un accompagnement collectif. **À la rentrée 2024, l'académie comptera environ 11 000 AESH en poste.** Pour rappel, ils étaient un millier en 2010. Ces nouvelles ressources seront déployées au sein des 192 pôles inclusifs d'accompagnement localisés.

NOUVEAU

Dès cette rentrée, afin de garantir la continuité de l'accompagnement, les AESH qui le souhaitent pourront se voir proposer un avenant à leur contrat afin d'accompagner si besoin les élèves en situation de handicap sur le temps de la pause méridienne. Faisant suite au dernier comité interministériel handicap, un plan métier pour les AESH est en cours d'élaboration. Il permettra de construire des carrières professionnelles et de valoriser les acquis de l'expérience pour accéder aux métiers de moniteur-éducateur et d'éducateur spécialisé.

NOUVEAU

LA CRÉATION D'UN PÔLE POUR JEUNES SOURDS PEJS

A la rentrée 2024, **un PEJS est créé dans l'académie.** Implanté à l'école Montessori de Lille. Ce dispositif dispose d'une capacité d'accueil de 10 places et offre aux élèves sourds un parcours d'apprentissage bilingue (langue des signes française / français écrit) de la maternelle au CM1. L'offre pédagogique de ce parcours a vocation à s'enrichir au fil des années, afin de répondre aux besoins grandissants des jeunes sourds dans leur apprentissage.

LES STRUCTURES INCLUSIVES DE L'ACADÉMIE

A la rentrée 2024, un peu plus de **39 180 élèves en situation de handicap seront scolarisés, dont 8 000 avec l'appui d'une ULIS et près de 26 270 bénéficiant d'un accompagnement humain.**

Réseau ULIS

- 395 ULIS école (6 ouvertures à la rentrée)
- 228 ULIS collège (13 ouvertures à la rentrée)
- 77 ULIS lycée (7 ouvertures à la rentrée)

FOCUS

Dispositif TSA

La scolarisation des élèves porteurs de troubles du spectre de l'autisme prend appui sur les dispositifs suivants :

- 15 Unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA) + 1 ouverture à la rentrée
- 9 Dispositifs d'accueil autisme maternelle (DAAM)
- 7 Unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) + 1 ouverture à la rentrée
- 20 ULIS TSA école + 3 ouvertures à la rentrée
- 3 ULIS TSA collège
- 1 Dispositif d'autorégulation école
- 2 Dispositifs d'autorégulation collège (DAR)
- 1 dispositif expérimental Asperger (ERDV Loos)

DES ROBOTS DE TÉLÉ-PRÉSENCE

Le programme TED-i offre des dispositifs de télé-éducation inclusifs gratuits, grâce à des systèmes de téléprésence robotisés (STPR), pour les élèves dont la scolarité est interrompue par une maladie grave. Ces robots permettent aux élèves de participer à distance aux cours et activités de classe en temps réel. Les élèves peuvent bénéficier de ces dispositifs après évaluation par le médecin de l'Éducation nationale, en coordination avec le Service d'assistance pédagogique à domicile et à l'hôpital (Saphade).

Pour l'année scolaire 2023-2024, **ce sont 105 robots déployés sur l'académie de Lille au service des jeunes empêchés de scolarité. 148 élèves ont bénéficié du dispositif.**

TÉMOIGNAGE

« Esteban, élève de CM2, a bénéficié d'un dispositif BUDDY depuis février. Son enseignant dans la continuité de ce qu'il entreprenait déjà pédagogiquement pour Esteban, a tout de suite proposé d'utiliser le BUDDY d'Esteban lors de sa classe transplantée «châteaux de la Loire» qui a eu lieu du 25 au 29 mars. C'est un exemple d'utilisation très poussée du dispositif. La structure d'accueil et les châteaux (Clos Lucé, Blois, Chambord) ne connaissaient pas le dispositif. Esteban a donc été le premier élève à pouvoir suivre un tel séjour. »

FOCUS

Deux élèves de l'académie (Félicie et Esteban) ont eu la chance de participer en direct au JO à Paris.

Paris 2024 a ouvert ses portes à un robot qui permet à des jeunes fragilisés et passionnés de sport qui ne peuvent pas participer physiquement aux Jeux, de le faire depuis l'hôpital ou leur lieu de convalescence. Pendant 4 journées, deux robots de télé présence ont assisté et assisteront à des épreuves des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Ils permettront à de nombreux enfants empêchés de vivre les coulisses spectateurs des Jeux. Durant une heure, ces jeunes pourront se connecter à un dispositif mobile pour explorer les sites de compétition et les lieux emblématiques, interagir avec les personnes sur place, et ressentir l'atmosphère et l'énergie des Jeux.

7 L'engagement de l'académie sur tous les territoires

L'ESSENTIEL

Les Territoires éducatifs ruraux (TER) encouragent l'ambition scolaire et professionnelle des élèves vivant en milieu rural. Chaque TER repose sur un réseau constitué d'au moins un collège et de ses écoles de rattachement.

Six lycées de l'académie ont reçu la labellisation Internat d'excellence.

L'académie de Lille et la ville de Dunkerque ont donc convenu de lancer une expérimentation pour développer l'enseignement en langues étrangères (anglais et néerlandais)

LES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX

Les Territoires éducatifs ruraux (TER) encouragent l'ambition scolaire et professionnelle des élèves vivant en milieu rural. Chaque TER repose sur un réseau constitué d'au moins un collège et de ses écoles de rattachement. Grâce à des moyens supplémentaires, les élèves bénéficient d'un soutien personnalisé avant, pendant, et après l'école.

L'académie dispose de 11 TER :

- collège Renaud-Barrault – Avesnelles ;
- collège Paul Savary – Gouzeaucourt ;
- collège Jean Moulin – Iwy ;
- collège Jacques Prévert – Masnières ;
- collège Jean Rostand – Sains du Nord ;
- collège du Solrézis – Solre-le-Château ;
- collège Denis Saurat – Trélon.
- collège Monsigny – Fauquembergues ;
- collège Pierre Cuallacci – Frévent ;
- collège Marguerite Berger – Pas-en-Artois ;
- collège François Mitterrand – Théroutanne.

L'objectif de ce dispositif est de développer l'ouverture, la mobilité et l'épanouissement par les arts et la culture, de promouvoir le bien-être, la santé et la cohésion sociale par l'engagement et le sport, et de favoriser la réussite, l'ambition et l'insertion professionnelle par une découverte active des parcours de formation et des métiers. Ces initiatives visent à garantir la mise en œuvre du principe d'excellence inclusive, un pilier du projet académique, qui prône une école effaçant tous les déterminismes et luttant contre toutes les formes d'assignation, avec le soutien des parents et des partenaires, pour la réussite et le bien-être de tous les élèves.

LES INTERNATS D'EXCELLENCE

Dans la continuité du déploiement des internats d'excellence, la nouvelle vague est centrée autour des TER. **Six lycées de l'académie ont reçu la labellisation Internat d'excellence**, parmi lesquels trois bénéficient d'un cofinancement pour soutenir les investissements des collectivités territoriales dans la création, l'extension ou la réhabilitation des internats :

- lycée polyvalent Vauban, Aire-sur-la-Lys (62) ;
- lycée polyvalent Jesse de Forest, Avesnes-sur-Helpe (59) ;
- lycée général et technologique Duplex, Landrecies (59) ;
- lycée polyvalent Camille Claudel, Fourmies (59) ;
- lycée polyvalent Eugène Woillez, Montreuil-sur-Mer (62) ;
- lycée général et technologique Albert Châtelet, Saint-Pol-sur-Ternoise (62).

LE DUNKERQUOIS

Dunkerque territoire plurilingue anglais et néerlandais

L'annonce de la création de 16 000 emplois dans l'industrie, l'énergie, le BTP et la logistique d'ici 2035 à Dunkerque, dans un contexte d'ouverture internationale, place les compétences linguistiques au cœur des enjeux du territoire. L'amélioration du niveau d'anglais des élèves devient un levier clé pour répondre aux besoins d'insertion professionnelle.

L'académie de Lille et la ville de Dunkerque ont donc convenu de lancer une expérimentation pour développer l'enseignement en langues étrangères (anglais et néerlandais) avec une approche plurilingue d'au moins 6 heures par semaine. La langue vivante est d'abord un vecteur d'apprentissage avant de devenir un objet d'étude à partir de l'école élémentaire.

Les enseignants sont accompagnés dans leur montée en compétences par le Pôle langues de la DSDEN du Nord et le laboratoire pédagogique local. Débutée à la rentrée 2023, cette expérimentation concerne les élèves de grande section de maternelle de six écoles et s'étendra progressivement jusqu'au CM2, avec une première mise en œuvre en CP cette année. Les écoles bénéficieront également de la présence d'une assistante de langue anglaise.

À terme, ce projet de territoire plurilingue s'étendra aux collèges et lycées de Dunkerque.

Pacte éducatif pour le dunkerquois

Signé le 6 septembre 2022, ce pacte réunit l'État, la région académique, les collectivités locales, l'ULCO, la CCI, ainsi que des acteurs économiques tels qu'EDF et Arcelor Mittal. En réponse au renouveau industriel du Dunkerquois, 8 formations verront leur capacité d'accueil augmentée à la rentrée 2024 :

- CAP chaudronnier ;
- 2^{de} famille de métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées ;
- 2^{de} famille de métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels ;
- 1^{res} maintenance des systèmes de productions connectés, techniciens en chaudronnerie industrielle et métiers de l'électricité et de ses environnements connectés ;
- BTS Cybersécurité Informatique et réseaux Électronique (2 options).

Un bac pro métiers de la sécurité sera ouvert au lycée professionnel Fernand Léger à Coudekerque-Branche.

Ces mesures visent à répondre aux besoins industriels du territoire, avec un développement parallèle de l'apprentissage pour offrir plus de choix aux jeunes.

CALAIS TERRITOIRE BILINGUE (CTB) ANGLAIS

Initié en 2019, le projet CTB vise à faire de Calais un territoire bilingue en proposant une approche innovante de l'apprentissage de l'anglais.

Dès la maternelle, **les élèves reçoivent 30 % de leur enseignement en anglais**, à travers des projets divers et l'implication de la communauté éducative, en classe et hors classe.

Ce projet, ouvert à tous les élèves de la ville, favorise l'ouverture à l'altérité et vise à améliorer l'insertion professionnelle par la maîtrise de l'anglais. Il concerne 32 écoles et 14 établissements du second degré. La dynamique est bien lancée dans le primaire (CE2 - CM1 en 2024-2025), et les enseignants bénéficient de formations continues.

Le second degré se prépare à accueillir les premières cohortes via des actions de formation et de mobilité. Un laboratoire CTB, réparti sur trois sites (école Parmentier, collège Jean Jaurès, lycée professionnel du Détroit), est en cours de création, soutenu par la recherche. Cette année, le collège Vauban accueille la première cohorte de 4^e, tandis que le lycée Sophie Berthelot ouvre une section internationale en seconde pour assurer la continuité du parcours.

LE PICARD ET LE FLAMAND OCCIDENTAL : NOUVELLES LANGUES RÉGIONALES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE DEPUIS 2022

Depuis 2022, le picard et le flamand occidental sont officiellement reconnus comme langues régionales au sein de l'Éducation nationale, suite à la circulaire parue au bulletin officiel de l'Éducation nationale.

Offre d'enseignement

8 écoles, 3 collèges et 1 lycée proposent des cours de flamand occidental, enrichissant ainsi l'offre linguistique régionale : les écoles Thyl Decoster, Pasteur et Jan de Belle et le collège Maxime Deyts de Bailleul, l'école Till l'espigle de Cassel, les écoles Jean-Moulin et Roger Salengro et le collège Houtland de Wormhout, l'école Lamartine de Bergues, école Marcel Aymé, Crochte, le collège Robert le Frison de Cassel ainsi que le lycée professionnel Monts des Flandres d'Hazebrouck.

Le picard est disponible dans 6 écoles et 4 collèges : les écoles Jean Rostand, Foier et le collège Jean-Moulin de Berck-sur-Mer, l'école Dolto-Monnet d'Allouagne, l'école Delobelle-Maquet de Burbure, les écoles Jules Ferry, Emile Zola et le collège Madame d'Épinay d'Aulnoy-lez-Valenciennes, le collège René Cassin de Lillers ainsi que le collège Victor Hugo d'Harnes.

Des ateliers de picard sont également proposés en périscolaire à Maroeuil et Magnicourt-en-Comte.

8 Soutenir et protéger pour un climat scolaire apaisé

L'ESSENTIEL

Programme pHARe de lutte contre le harcèlement scolaire dans les établissements.

Expérimentation d'une tenue vestimentaire commune et d'une pause numérique au collège pour améliorer le climat scolaire.

L'académie a organisé sa première édition du débat sur la bientraitance.

PHARE : UN PROGRAMME GÉNÉRALISÉ

L'année 2023-2024 a été celle de la généralisation du programme pHARe : après les écoles et les collèges depuis 2019, celui-ci a été étendu aux lycées. Il est aujourd'hui déployé dans 100 % des écoles et établissements du second degré de l'académie, qui disposent notamment tous d'une équipe ressource d'au moins 5 personnels. **À l'échelle de l'académie, cela représente 3 389 personnels**, dédiés au suivi et à l'accompagnement des situations repérées. La moitié de ces personnels ont déjà été formés et se poursuivra massivement en 2024-2025.

Au delà des équipes ressources, chaque personnel intervenant dans les écoles, les collèges ou les lycées au niveau de l'académie devant recevoir une journée de formation sur la thématique du harcèlement scolaire. Ce plan de formation débute cette année.

DES ÉLÈVES AMBASSADEURS

Du point de vue de la prévention, le programme pHARe repose sur une approche éducative centrée sur les compétences psychosociales, et notamment le développement de l'empathie. L'idée principale est de rendre les élèves eux-mêmes acteurs de la lutte contre ce phénomène, et de leur permettre de prendre conscience et d'en désamorcer les mécanismes.

Ceci est notamment rendu possible par la formation d'élèves ambassadeurs contre le harcèlement dans le second degré. **Ils sont près de 3 000 dans l'académie, accompagnés par près de 500 personnels référents.** Ces élèves, qui reçoivent une formation, interviennent ensuite dans la sensibilisation de leurs pairs, et constituent pour les établissements une ressource supplémentaire, notamment mobilisée pour le repérage des situations.

FOCUS

Non au harcèlement

Les écoles et les établissements du second degré de l'académie participent également massivement aux grands temps forts qui font partie du programme pHARe : la journée de lutte contre le harcèlement, le Safer Internet day et le prix Non au harcèlement.

Ce dernier est une véritable institution dans l'académie, qui enregistre chaque année une participation massive des établissements, avec des productions d'affiches et de vidéos d'une grande qualité, souvent récompensées au niveau national

L'année scolaire 2023-2024 n'est pas en reste de ce point de vue, avec un record de plus de 400 productions, et un prix national dans la catégorie « vidéo collège », pour le collège Anne Frank de Grande-Synthe, qui a participé en mai dernier à la cérémonie de remise des prix, qui s'est tenue à l'Élysée, en présence du président de la République et de la ministre de l'Éducation Nationale.

LA « PAUSE NUMÉRIQUE AU COLLÈGE »

À l'occasion de cette rentrée, une expérimentation est mise en place pour instaurer une « pause numérique » dans les collèges, couvrant à la fois les heures de classe, les récréations et la pause méridienne. Concrètement, les téléphones portables des élèves sont collectés au début de la journée scolaire et leur sont restitués à la fin des cours.

Cette initiative est déployée dans le Nord aux collèges Jeanne de Constantinople à Nieppe, Lavoisier à Lambersart, Lazzaro à Marcq-en-Barœul, Boris Vian à Croix ainsi que Jean Rostand à Auchy-les-Hesdin, dans le Pas-de-Calais.

FOCUS

Le collège Jean Rostand d'Auchy-les-Hesdin à l'heure de la pause numérique

C'est un travail d'équipe qui mène l'établissement à mettre en œuvre à la rentrée la pause numérique. Cette expérimentation a donné lieu à des temps de travail et d'échanges avec les équipes et les représentants de parents d'élèves au conseil d'administration. Dès la rentrée, les élèves et leurs familles seront sensibilisés à cette nouvelle pratique. L'établissement a souhaité mettre en place un « comité de suivi » pour adapter et évaluer la mise en œuvre de la pause numérique composé des personnels de direction, de la vie scolaire, des parents d'élèves et des élèves eux-mêmes.

EXPÉRIMENTATION D'UNE TENUE VESTIMENTAIRE COMMUNE À TOUS LES ÉLÈVES

L'expérimentation d'une tenue commune concernera plusieurs écoles et établissements scolaires à partir de la rentrée 2024 :

- école St Exupéry, Le Touquet ;
- école aéroport, Marck ;
- école les petits bois, Liévin ;
- école Michelet, Denain ;
- écoles maternelle Lamartine, élémentaire Lamartine, élémentaire Ferry, Maternelle Balzac, élémentaire Balzac/Hugo, Tourcoing ;
- RPI Boursies - Moeuvres - Doignies.

Cette expérimentation, menée en partenariat avec les collectivités locales et les communautés scolaires volontaires, a pour objectif de renforcer la cohésion entre élèves et le climat scolaire. Des comités sont instaurés au niveau de l'administration centrale pour piloter et suivre l'expérimentation de la tenue commune : un comité de pilotage présidé par la directrice générale de l'enseignement scolaire du ministère et un comité de suivi.

FOCUS

Bienveillance

Expérimentés au collège Turgot de Denain en 2023, les débats autoportés autour de la bienveillance ont été lancés le 14 février 2024 à titre expérimental.

Une série de débats a été organisée dans 10 collèges de l'académie autour de trois thèmes structurants.

- thème n°1 : la bienveillance envers les autres et pour soi-même ?
- thème n°2 : quelle relation entre citoyenneté et bienveillance ?
- thème n°3 : les discriminations, un frein pour la bienveillance. Quelles solutions ?

Chaque établissement, représenté par un binôme composé d'élèves et de l'enseignant porteur du projet, a présenté lors de cet événement les conclusions de leur débat et leurs préconisations, sous des formes dynamiques et variées : affiches, poscast, vidéo...

Pour conclure cette rencontre, 10 élèves ont performé lors d'un débat autour de la bienveillance aux côtés de Christelle Derache, directrice des ressources humaines de l'académie, de Daniel Picault, directeur général de La Voix du Nord et du professeur Dominique Lacroix, doyen de l'UFR de médecine.

9

Favoriser l'engagement et transmettre les valeurs de la République

L'ESSENTIEL

Durant l'année scolaire 2023-2024, 5 474 jeunes des Hauts-de-France ont choisi de s'engager dans le Service national universel (SNU).

A ce jour, 54 établissements sont labellisés Classes et lycées engagés ce qui concernent plus de 2 149 élèves.

La formation spécifique des Conseillers principaux d'éducation (CPE) et des services de vie scolaire en prolongement du plan laïcité du 9 novembre 2022.

Pleine application du Décret du 16 août 2023 rendant obligatoire l'engagement en établissement d'une procédure disciplinaire à l'encontre des élèves responsables de faits portant une atteinte aux valeurs de la République ou au principe de laïcité.

Des formations et des ressources renouvelées pour prévenir et lutter contre le racisme et l'antisémitisme (Mise à jour du Vademecum « Agir contre le racisme et l'antisémitisme »).

SNU

Durant l'année scolaire 2023-2024, **5 474 jeunes des Hauts-de-France ont choisi de s'engager dans le Service national universel (SNU)**. Parmi eux, des jeunes venus d'Île-de-France ont également été accueillis dans notre région. Grâce à une mobilité infra-régionale, ces volontaires ont participé à des séjours de cohésion organisés en février, mars, avril, mai, juin, et juillet dans 24 centres répartis sur les cinq départements des Hauts-de-France, couvrant un total de 46 séjours de cohésion.

Parmi ces jeunes, **1 322 ont été accueillis dans le cadre des « Centres de loisirs éducatifs » (CLE)**, une nouveauté du SNU en 2024, tandis que 4 152 ont pris part à des séjours de cohésion hors temps scolaire.

À noter que les inscriptions pour le séjour de cohésion de la Toussaint 2024, prévu du 21 au 31 octobre, sont ouvertes depuis début juillet. La région des Hauts-de-France est prête à accueillir de nouveaux jeunes pour le SNU en 2025.

LES CLASSES ET LYCÉES ENGAGÉS

Depuis la rentrée 2023, une nouvelle labellisation viendra accompagner et valoriser la dynamique que de nombreux établissements mènent d'ores et déjà pour favoriser l'engagement. Les Classes et lycées engagés développent, au niveau de la classe de 2^{de} et de la première année de CAP, un projet pédagogique annuel proposant des contenus et initiatives s'inscrivant dans les actions éducatives et les enseignements quotidiens des lycées et, en tout premier lieu, dans l'enseignement moral et civique et le parcours citoyen.

A ce jour, 54 établissements sont labellisés ce qui concernent plus de 2 149 élèves.

FAIRE RESPECTER LE PRINCIPE DE LAÏCITÉ

L'action des équipes académiques des valeurs de la République (EAVR) auprès des écoles et établissements se poursuit afin de répondre concrètement aux atteintes signalées ainsi qu'aux demandes de conseil toujours plus nombreuses.

Outre l'engagement de tous les personnels pour assurer le respect de la loi de 2004 sur l'interdiction des ports de signes et tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse, la laïcité sera réaffirmée dès la rentrée pour protéger les élèves contre le prosélytisme, les pressions sur les croyances ou les tentatives d'endoctrinement, de même que sera réaffirmé le caractère laïque des enseignements.

FOCUS

Des Projets en établissement

Au lycée professionnel Le Corbusier de Tourcoing

Une conférence-débat organisée à l'occasion de la journée du 9 décembre auprès des lycéens en présence de Patrick Weil, historien, politologue, professeur invité à la faculté de droit de Yale.

Au lycée Fénelon de Cambrai

Plantation d'un arbre de la liberté et composition par les élèves d'un chant à l'issue d'une conférence-débat organisée par les lycéens en présence de Mathieu Clouet, référent de l'équipe académique valeurs de la République.

POUR SUIVRE LA FORMATION DE TOUS LES PERSONNELS

Les formations à la laïcité sont conçues au sein de l'équipe académique valeurs de la République et leur déploiement est adossé à un réseau de formateurs interdegrés d'une soixantaine de membres, majoritairement des CPE et des professeurs, du premier et du second degrés, de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel.

Elles s'organisent dans deux champs essentiels : la transposition académique du plan quadriennal de formation de l'ensemble des personnels demandé par le ministère d'une part, la conception de formations académiques d'autre part.

La transposition académique du plan quadriennal de formation de l'ensemble des personnels demandé par le ministère se compose de deux visioconférences interactives et d'une demi-journée de formation en présentiel dans l'établissement ou l'école des agents concernés. Parmi les éléments spécifiques à l'académie de Lille, on peut retenir le radar de positionnement numérisé proposé aux établissements et des capsules vidéo tournées pour l'occasion. Cette formation a touché lors de cette année scolaire 2023-2024 près de 15 000 agents. En trois ans, l'équipe académique a ainsi formé 41 596 agents dans ce cadre.

Parallèlement, une action spécifique a été déployée en avril 2024 à destination de 226 inspecteurs du premier degré. Il s'est agi d'une action de formation spécifique, visant à répondre aux interrogations spécifiques des équipes du 1^{er} degré sur le respect du principe de laïcité à l'école.

D'autres moments sont consacrés à la formation :

- l'accueil de tous les stagiaires et contractuels affectés dans l'académie ;
- les formations en établissement demandées par le chef d'établissement ;
- la formation des personnels administratifs ;
- la formation des référents laïcité en établissement ;
- la formation des services de vie scolaire.

10 Gestion des ressources humaines

L'ESSENTIEL

Dans l'académie, près de 35 % des enseignants se sont engagés dans le pacte.

Une nouvelle feuille de route académique sera construite en concertation au cours du second trimestre de l'année scolaire 2024-2025.

LA POURSUITE DU PACTE POUR LES ENSEIGNANTS, CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION ET PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le Pacte est mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2023 par les chefs d'établissements et les inspecteurs de l'Éducation nationale, au plus près des équipes pédagogiques et des besoins. Il consiste à effectuer des missions complémentaires rémunérées, qui reposent sur le volontariat des agents. Les missions sont quantifiées en heures ou de manière forfaitaire, avec une priorité donnée au remplacement de courte durée dans le second degré. Pour sa première année de mise en œuvre le Pacte a atteint très largement ses objectifs et mobilisé les personnels sur les priorités fixées. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a ainsi consacré plus de 700 millions d'euros au Pacte pour l'année scolaire 2023-2024, avec un gain moyen annuel brut de 2 408 euros par enseignant adhérent.

Dans l'académie, plus de 35 % des enseignants se sont engagés dans le pacte.

LE REMPLACEMENT DE COURTE DURÉE

L'objectif visé est la systématisation du remplacement de courte durée (RCD) dans tous les établissements. Un plan annuel RCD permet de disposer d'une organisation pour assurer effectivement les heures prévues par l'emploi du temps des élèves en cas d'absence de toute nature des personnels enseignants.

Cette année, les efforts se poursuivent, le pacte lui étant prioritairement (mais pas exclusivement) consacré.

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE RH

Le ministère en charge de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a engagé, avec l'ensemble des agents en charge de la gestion des ressources humaines, un projet concret de rénovation de sa politique RH. L'objectif global est d'améliorer de façon continue la qualité de l'accompagnement RH rendu aux agents aux différentes étapes de leur parcours dans l'institution, afin de l'adapter davantage à leurs besoins et attentes.

Autour de 3 objectifs :

- Attirer les talents (valoriser nos métiers, diversifier les viviers, mieux accueillir et intégrer...)
- Fidéliser les agents (accompagner les parcours, améliorer les conditions de travail, développer la formation professionnelle...)
- Consolider la fonction RH (poursuivre la professionnalisation des acteurs, maintenir la qualité du dialogue social...)

La rénovation de la politique RH nationale est déclinée dans une feuille de route académique, qui sera construite en concertation au cours du second trimestre de l'année scolaire 2024-2025.

Transformer les pratiques pédagogiques avec le Conseil national de la refondation

Objectif

Améliorer l'efficacité des pratiques pédagogiques et la qualité des apprentissages des élèves, s'assurer de leur diffusion



1 184
écoles et établissements
de l'académie engagés

511
projets notifiés
et financés

8 456 016
euros notifiés

LES DEUX ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ

1. UNE LOGIQUE DE CONCERTATION LOCALE POUR ENCOURAGER LES DYNAMIQUES D'ÉQUIPES ET ASSOCIER LE TERRITOIRE

La démarche CNR vise à faire émerger, sur la base du volontariat, des initiatives fondées sur les besoins constatés par les équipes afin d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves et de réduire les inégalités. Les concertations, étape essentielle de la démarche, se nourrissent des réflexions des équipes menées lors de l'évaluation de l'école ou de l'établissement et permettent d'inscrire des projets qui engagent la communauté éducative et les partenaires locaux, notamment les collectivités territoriales. Le Fonds d'innovation pédagogique permet le financement des projets, en complément de l'engagement des collectivités.

2. UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Les équipes porteuses de projets CNR bénéficient d'un accompagnement de proximité coordonné par les personnels d'encadrement territoriaux. Ceux-ci mobilisent leurs équipes pour entretenir un dialogue aux différentes étapes de leurs projets. L'engagement des projets dans la durée est encouragé pour permettre, à terme, une mesure d'impact. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement, tout à la fois pilotes de la structure et accompagnateurs du collectif, jouent un rôle prépondérant dans la mise en œuvre et la pérennisation de ces projets.

• S'adapter à chacun pour répondre aux besoins de tous

Des nouveaux espaces d'apprentissage et une pratique pédagogique repensée pour s'adapter aux besoins des élèves, bienvenue au LP Mansart de Marly.

Le CNR a permis de partager un constat : les jeunes doivent être les acteurs de leurs apprentissages et les besoins des élèves sont différents. Au-delà du mobilier, ce sont les méthodes qui sont flexibles: les élèves s'installent, bougent, interagissent, travaillent. Ils se saisissent d'une activité, le minuteur leur permet d'évaluer leur progression vers la tâche finale, ceux qui ont terminé participent à un atelier pendant que l'enseignante accompagne les élèves à besoin éducatif particulier dans leur autoévaluation.

• Au collège Mitterrand, CNR rime avec bien-être !

Vélos-bureaux, tennis de table, yoga et fidgets : bouger pour se sentir mieux

Grâce au financement CNR, le collège s'est équipé de 4 vélos, d'une table de tennis de table et de « fidgets », des petits objets anti-stress. De l'anglais, voulant dire « remuer », « tripoter », « frétiller », « avoir la bougeotte », les fidgets sont des petits outils s'adressant notamment aux enfants et adultes ayant un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

Et pour les élèves en situation de mal être, les équipes ont cherché les moyens d'interventions et de remédiations et ont décidé de l'intervention d'une médiatrice animale.

ac-lille.fr